



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2022/55

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIE DE L'ACTIF D'UN ENSEMBLE D'IMMOBILISATIONS

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **16 décembre 2022** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver la sortie de l'actif d'un ensemble d'immobilisations (portant sur des biens totalement amortis) d'une valeur d'acquisition d'un montant total de 1 68 417,78€ et d'une valeur nette comptable (VNC) d'un montant total de 0€ (selon document figurant ci-joint).**

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 16/12/2022.

Membres présents	23
Membres représentés	10
Abstention (s)	0
Votants	33
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ



Publié le :

20 JAN. 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

- 9 JAN. 2023